

ABONNEMENT

Saumur:	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste:	
Un an	35 fr.
Six mois	19
Trois mois	10

On s'abonne:

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne:

À PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 16 JUIN

## MORT DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

Nous avons reçu, hier soir, une dépêche datée de Paris, à 4 heures 6 minutes, annonçant la mort, hier à 44 heures, au château de Potsdam, de Frédéric III, empereur d'Allemagne.

Toute la famille impériale était présente. La mort a été causée surtout par la grande faiblesse et par l'impossibilité dans laquelle l'Empereur se trouvait de prendre aucun aliment.

Le télégramme officiel annonçant la mort de Frédéric III à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris était ainsi conçu :

« Sa Majesté l'Empereur et Roi, notre auguste souverain, est mort ce matin, un peu après 44 heures. »

Signé: PRINCE VON BISMARCK.

Frédéric III, mort hier matin au château de Friedrichskron, à Potsdam, était empereur d'Allemagne et roi de Prusse depuis le 40 mars dernier.

Il n'aura pas régné cent jours. Né le 18 octobre 1831, Frédéric-Guillaume-Charles Nicolas de Prusse était dans sa cinquante-septième année.

Paris, 15 juin.

Le télégramme de M. Herbette, notre ambassadeur à Berlin, annonçant la mort de l'Empereur, est arrivé à une heure de l'après-midi au quai d'Orsay.

A trois heures, M. Goblet, ministre des affaires étrangères, s'est rendu à l'ambassade d'Allemagne présenter ses compliments de condoléance.

Les autres membres du cabinet sont allés à l'ambassade dans le courant de la journée

ainsi que la maison militaire de M. le Président de la République.

La nouvelle de la mort de l'empereur d'Allemagne, quoique attendue depuis quelques jours, a causé une vive émotion dans les couloirs de la Chambre.

On considère cependant que la situation actuelle de l'Europe ne sera pas sensiblement modifiée et que le maintien de la paix dépendra des événements plutôt que des hommes.

LES JOURNAUX DU SOIR

Les principaux journaux de Paris parus hier soir commentent ainsi qu'il suit la mort de l'empereur Frédéric III :

La Liberté. — « Le nouvel empereur pourra difficilement donner du jour au lendemain un démenti public aux sages leçons de son père. Toutefois, tout nous commande la prudence et en même temps de bien surveiller les événements et de ne rien négliger de ce qui peut nous garantir la paix en attestant la puissance de notre défense nationale. »

Le Temps croit que les influences pacifiques que Frédéric III avait répandues autour de lui ne lui survivent pas.

Le National ne croit pas que l'avènement de Guillaume amène une guerre immédiate, parce que l'Allemagne ne partage pas les sentiments belliqueux du nouvel empereur. Quant à nous, nous devons donner le spectacle d'une nation forte, unie devant le danger pour l'indépendance nationale, ce qui sera le meilleur moyen d'assurer la paix.

La France. — « L'avènement de Guillaume est un triomphe politique pour M. de Bismarck: mais ce triomphe sera éphémère. »

L'Echo de Paris. — « Le redoublement de mesures vexatoires prises en Alsace-Lorraine pendant le court règne de Frédéric III est de nature à faire taire tout sentiment de commisération dans les cœurs français. Mais l'arrivée au pouvoir de Guillaume IV n'est pas faite pour écarter les menaces dont l'horizon est chargé depuis longtemps. »

Le Paris. — En garde! La lutte de l'Empereur d'Allemagne contre la mort est terminée. Frédéric a cessé de souffrir.

Frédéric n'aimait pas la guerre, sans doute parce qu'il l'avait faite. Son fils, qui ne l'a jamais vue, ne semble pas la redouter. Du moins tous ceux qui la désirent comptent sur lui. Un écrivain qui a été fort répandu dans les casernes allemandes, pendant ces derniers temps, dit expressément : « Vienne le jour où notre bien-aimé Guillaume ceindra la couronne impériale! Ce jour-là, les ennemis de l'Est et de l'Ouest trembleront... »

Ce jour est venu.

Le Moniteur universel. — L'Europe perd avec le souverain qui vient d'expirer la meilleure garantie du maintien de la paix sur le continent. Au prince qui n'avait gardé de ses victoires d'autre impression que l'horreur de la guerre, va succéder un jeune empereur qui ne l'a pas encore faite et qui a hérité de son grand-père la passion des choses militaires en même temps que la déférence aux directions politiques du prince de Bismarck.

EN ALLEMAGNE

Potsdam, 15 juin.

L'empereur Frédéric est mort après une lente agonie.

La famille impériale était restée à Friedrichskron jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

L'impératrice avait repris sa place au chevet de l'empereur dès quatre heures, ce matin.

Une foule considérable est massée devant le palais de Friedrichskron. Elle est tenue à distance par un cordon de hussards de la garde. On se dispute les feuilles volantes contenant les dernières nouvelles au sujet de l'agonie de l'empereur.

LES DERNIERS MOMENTS

Berlin, 15 juin, 2 h. soir.

L'empereur s'est éteint doucement; depuis le matin, il semblait dormir.

Au milieu de la nuit, un instant de calme se produisit; mais les derniers symptômes reparurent.

Bientôt la respiration devint courte et le pouls rapide, avec une extrême faiblesse. Le docteur Bardeleben essaya encore d'introduire de la nourriture. Il appela les médecins militaires de la garnison de Potsdam pour aider à l'opération, mais il dut y renoncer.

Toute la nuit une apathie profonde persista, quoique l'empereur conservât toute sa connaissance.

Lorsque Bismarck prit congé de lui, il écrivit encore quelques mots.

Ce matin même, il a reçu sa fille, la princesse Sophie, dont c'était l'anniversaire de la naissance. Il lui avait écrit quelques instants avant :

« Reste toujours pieuse et bonne comme tu as été jusqu'à présent, c'est le dernier vœu de ton père mourant! »

Une personne qui a vu le malade quelques instants après sa mort, raconte que l'empereur est comme assis sur son lit. Il a une serviette de soie noire sur la gorge et la poitrine.

Dans trois jours, il est devenu méconnaissable; sa barbe a beaucoup blanchi. Les joues et les tempes ont été fortement creusées.

Malgré sa grande énergie et son calme, il repoussait cette nuit ses médecins, semblant dire que ses souffrances rendaient tout inutile.

A plusieurs reprises il parvint encore à se faire comprendre de l'impératrice.

Tous les ministres étaient présents à Potsdam. Le chancelier Bismarck ne quitta pas le palais. Vu de la grille, le palais ne semble pas abriter un si sombre drame. Peu d'animation. On remarque seulement dans le jardin un peloton de uhlands et de hussards prêts à porter les ordres.

LE PRINCE DE BISMARCK

Le prince de Bismarck s'est rendu en voiture découverte à la gare de Potsdam. Sur le parcours, le chancelier a été salué par une foule énorme. Mais il répond à peine aux saluts; il est tout à fait abattu.

Une édition spéciale de la Post dit : « C'est peut-être le moment le plus grave

6 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LA BARQUE ROUGE

Par Ch. SAINT-MARTIN

CHAPITRE II

Raimbault Marinval

(Suite)

Maître Ducorail se retourna un instant, mit la main dans son portefeuille et en tira le contrat de mariage qu'il plaça tranquillement dans un carton vert, en face de la fenêtre.

— Vous ne le verrez pas, dit-il froidement, vous n'en avez pas le droit et tantôt cet acte sera enregistré.

Le calme du notaire exaspéra Raimbault qui, ne se rendant plus compte de ce qu'il faisait, saisit le bras de maître Ducorail au moment même où le contrat disparaissait parmi les minutes renfermées dans le carton et l'attira vivement à lui.

Le notaire poussa un cri et se détourna pour repousser le jeune homme. Une courte lutte s'engagea, lutte impossible, dans laquelle le rebelle devait nécessairement être vaincu.

Mais, au bruit qui se faisait, Charlot, mis en éveil, écouta un instant, entra ouvrit la porte, se glissa doucement dans le bureau et vint tranquillement placer la canne de son patron entre les

pieds de Raimbault. Au moment où celui-ci poussait maître Ducorail vers la fenêtre, ses jambes s'embarassèrent dans la canne et il tomba lourdement la face contre terre en poussant un cri de fureur, tandis que le Furet se cachait derrière un fauteuil. Se relevant rapidement, Raimbault saisit le bâton qui venait de le faire tomber et le brandit avec force au-dessus de la tête du notaire.

Le misérable était hors de lui. Encore une seconde, et il allait tuer peut-être maître Ducorail. Charlot vit ce danger et poussa un cri.

Raimbault, surpris, se retourna.

Au même instant, un bruit lointain, sourd, prolongé, capable de faire battre les cœurs des plus courageux, se fit entendre.

Maître Ducorail, le jeune homme et Charlot restèrent bouche bée, écoutant les dernières vibrations du sinistre signal.

Puis les deux hommes à la fois, pâles et les cheveux dressés sur la tête, se précipitèrent hors de l'étude.

En sortant, maître Ducorail poussa un cri terrible :

— La levée est rompue!

Et, de toutes les maisons, des hommes, des femmes, des enfants sortirent en toute hâte, cherchant de quelque côté s'enfuir et répétant le cri du notaire :

— La levée est rompue!

Le tocsin redoublait, les tambours se répondaient de village en village, des cris effrayants venaient du côté de la Chapelle, la pluie et le vent redoublaient de fureur; les hommes, les bestiaux, les charrettes se heurtaient en désordre dans les rues et sur les routes. C'était un spectacle inoubliable.

Maître Ducorail, ne sachant plus ce qu'il faisait, se dirigea d'abord vers la levée. Puis, réfléchissant au péril que couraient M<sup>lle</sup> Rosa Merival, M<sup>me</sup> Duparc, M<sup>lle</sup> Charlotte, Louis et toutes les personnes qui devaient ce matin même assister au mariage, il revint sur ses pas et, toujours courant, s'élança vers la demeure de M<sup>lle</sup> Rosa.

Raimbault, seul, continua sa course vers le fleuve et le bourg de la Chapelle. Le sort de sa tante et de sa sœur préoccupait fort peu ce jeune homme profondément égoïste et endurci par le vice.

Quant au petit clerc, demeuré seul dans l'étude, et tranquille comme aux jours ordinaires lorsqu'il introduisait les clients de son patron, il ferma à clef, derrière lui, les portes du bureau et de l'étude, et, emportant avec soin son petit bateau, il alla jusqu'à la grille et regarda les voisins qui se lamentaient, pleuraient et déménageaient en grande hâte.

— On craint donc l'eau? pensa-t-il. Moi, je ne

la crains pas, je l'aime beaucoup, au contraire.

Le maître clerc passa au même instant, courant lui aussi vers la levée :

— Ne reste pas là, Charlot, crie-t-il, tu seras noyé. Viens vite.

— Le patron ne me l'a pas dit, répondit le Furet.

Le maître clerc disparut et l'enfant resta.

— L'eau viendra peut-être jusqu'ici, pensa-t-il, mais si l'eau vient, je sauterai dans le bateau.

Et toujours calme, avec une présence d'esprit qui provenait à la fois de son intelligence native et de son ignorance du péril, Charlot serra son bateau de bois sur son cœur et se rendit au bas du jardin. Là était une douve et sur cette douve un joli bateau, nommé le Sagittaire, avec tous ses agrès, son gouvernail, son pic et des rames, sur lequel maître Ducorail, parfois, venait pêcher les carpes et les brèmes qu'il tenait en réserve.

Le Furet attira à lui le bateau, entra dedans, posa son cher chef-d'œuvre à l'arrière, détacha la chaîne, s'assit ensuite à l'avant en écoutant les bruits étranges du dehors, et, plus tranquille que jamais, n'ayant rien à faire et rien à redouter, s'étendit sous un lambeau de voile et ferma les yeux.

Écouter le vent mugir et la pluie tomber quand on est soi-même à l'abri, et qu'aucun souci ne peut rider l'âme, quel rêve... à douze ans!

de la vie du prince de Bismarck. La mort de l'empereur Frédéric ouvre la porte à toutes les éventualités les plus menaçantes pour la paix de l'Allemagne et de l'Europe. »

A BERLIN

Une foule immense remplit l'Unter der Linden et la Wilhelmstrasse. On s'arrête surtout sur la place de l'Opéra, sous les fenêtres des appartements de l'empereur Guillaume et devant le palais du prince de Bismarck sur la Wilhelmplatz.

Un groupe d'officiers se trouve devant la porte de l'église catholique de Sainte-Édwige. On remarque dans ce groupe un vieux général en retraite, ami personnel de l'empereur Frédéric. Un mot lui échappe : « La mort de l'empereur Frédéric est le plus grand danger pour l'Allemagne et pour l'Europe. »

Le peuple se porte surtout dans la Wilhelmstrasse devant le palais du prince de Bismarck qui s'est rendu plusieurs fois à Potsdam depuis la crise. Aucun cri n'est poussé par cette masse de monde.

Vienne, 15 juin.

La crise fatale remontait à la secousse et au violent combat moral qui ont été causés par la crise ministérielle et la retraite du ministère Puttkammer, arrachée contre l'opposition tenace de M. de Bismarck. C'est du reste ce que l'opinion populaire murmure tout bas en Allemagne et ne craint pas de proclamer publiquement dans les journaux allemands d'Autriche, dont les correspondants font remarquer la coïncidence de l'avant-dernière visite du chancelier à Potsdam avec la rechute produite dans l'état de l'empereur, qui dut reprendre le lit après sa longue et pénible conférence avec le chancelier.

Un journal de Vienne manifeste ainsi son indignation :

« Nul n'a eu pitié du pauvre Empereur ; nul ne s'est soucie des intérêts de la monarchie et de son représentant. »

Berlin, 15 juin.

Les employés des ministères n'en peuvent plus. Ils ont travaillé depuis quarante-huit heures nuit et jour.

Tout est prêt, les notifications diplomatiques aussi bien que les circulaires pour les autorités provinciales.

On croit même savoir que tous les détails pour les obsèques étaient arrêtés longtemps avant la mort.

D'après les on-dit, le corps ne reviendra pas à Berlin, mais sera enterré à Potsdam.

Berlin, 15 juin.

Depuis hier matin, 7 heures, on ne conservait plus aucun espoir.

L'empereur respirait difficilement et l'estomac rejetait tout, même l'eau distillée coupée de whisky avec laquelle on le désaltérait.

Hier soir, vers 8 heures, il y a eu des symptômes tétaniques ; le malade a eu des convulsions qui ont obligé les médecins à appuyer sur les extrémités du malade.

On a à ce moment fait sortir la princesse impériale, qui se trouve dans un état de grossesse avancée.

Après cet accès, l'empereur s'est évanoui.

Il ne reconnaissait plus personne depuis le matin, et le pouls à plusieurs reprises a complètement cessé de fonctionner.

Berlin, 15 juin.

Tous les théâtres avaient été fermés par ordre hier soir.

### Le nouvel Empereur

Dès que l'empereur Frédéric a eu rendu le dernier soupir, le prince impérial Guillaume a été proclamé dans une chambre voisine de la chambre mortuaire.

Le nouveau souverain a embrassé à plusieurs reprises le prince de Bismarck.

Il régnera sous le nom de Guillaume II.

Il est âgé de vingt-neuf ans et cinq mois, étant né le 27 janvier 1859.

Le nouvel Empereur, qui suppléait déjà son père dans la plupart de ses fonctions, a été marié, le 27 février 1884, à la princesse Victoria de Sleswig-Holstein, de trois mois plus âgée que lui.

Il en a eu quatre enfants, dont l'aîné, le prince Guillaume, est né à Potsdam, le 6 mai 1882.

La nouvelle impératrice est actuellement dans un état de grossesse très avancée.

### L'ALLEMAGNE DE DEMAIN

L'empereur Frédéric III est mort.

Tout espoir de le sauver était perdu le 14 juin, et la science humaine se déclarait impuissante même à prolonger sa vie de quelques jours.

Le mal terrible, qui semblait s'être arrêté, avait repris son œuvre avec une violence soudaine qui a terrassé cet homme d'une si extraordinaire énergie.

En moins de vingt-quatre heures tout a été fini.

Cette mort sera pour l'Europe un événement redoutable, plein de menaces et de périls.

La vie de Frédéric III a été généralement considérée, par toutes les puissances, comme la plus sérieuse garantie du maintien de la paix.

Et les craintes renaissent d'autant plus vives qu'on s'était pris, depuis quatre mois, à espérer que l'empereur pourrait vivre encore plusieurs années.

Il est impossible de prévoir les conséquences que sa mort entraînera.

M. de Bismarck redevient le maître absolu de la politique allemande, voilà un fait indiscutable.

Quelles sont les intentions de ce quasi-souverain ? Voilà l'inconnu.

Le chancelier partageait-il les idées de Frédéric III sur la nécessité de la paix, ou bien supportait-il impatiemment les volontés de l'empereur agonisant ?

En un mot, quelle sera l'Allemagne de demain ?

Voilà la question menaçante qui se pose aujourd'hui.

### CHRONIQUE PARISIENNE

Depuis bien longtemps dans mes dépêches, dans mes correspondances, je vous

annonçais la nomination du général de Miribel au poste de chef d'état-major général comme certaine.

Malgré toutes les dénégations, tous les démentis officiels, je maintenais mon dire et j'avais raison. La meilleure preuve, c'est que le décret nommant M. de Miribel à ce poste suprême a été proposé par M. de Freycinet le 7 de ce mois — vous voyez que je précise.

Mais maintenant il est plus que probable que cette nomination ne sera jamais faite, que le décret ne sera jamais signé.

Que s'est-il donc passé ?

Oh ! mon Dieu, quelque chose de très grave : M. Boulanger a fait dire par ses journaux qu'il ne voulait pas de M. de Miribel comme chef de l'armée.

Ne riez pas. Rien n'est plus sérieux, malheureusement. Le général détroqué a donné ses ordres, et comme on a peur de lui on a obéi.

Ah ! ça, mais va-t-il nous laisser en repos ce bedonnant César aux yeux faux qui patage dans la France avec son sourire éternellement naïf, qui ment sans cesse, pour rien, pour le plaisir, qui bafouille des lectures de discours, qui se fait acclamer à Paris, conspuer à Lille, blaguer partout ! De quel droit ce monsieur s'occupe-t-il des choses qui intéressent notre défense nationale ; en quoi cela peut-il le regarder ce Boulanger qui a préféré à son glorieux titre de soldat français, les couronnes en carton des apothéoses de barrières ?

Et pourquoi M. Boulanger ne veut-il pas entendre parler du général de Miribel, de ce même général qu'il appelait auprès de lui, alors qu'affolé, en présence d'une guerre possible, il avait une dernière leur de sens commun qui lui faisait comprendre que pour combattre et pour vaincre il faut autre chose que des décrets sur les barbes et les morues ?

Pourquoi il ne veut pas en entendre parler ?

C'est bien simple.

Voici le raisonnement honteux et bas qui s'est fait dans cette triste cervelle. — Ce n'est pas une fantaisie hypothèse, les faits sont là qui démontrent que c'est bien la vérité.

« Je connais la valeur de Miribel ; avec cet homme-là, l'armée va se retrouver, on travaillera avec un nouvel élan à des réformes vraiment utiles. Peu à peu le pays connaîtra ce nom et aimera cet homme qui en plus du panache que je n'ai plus à pour lui l'honnêteté que je n'ai eue jamais. »

« Mais alors, moi, que deviendrai-je ? Mon étoile pâlit déjà. Que serait-ce si la foule allait trouver une nouvelle idole en bronze celle-là et pas en zinc comme moi ! Impossible ! Impossible ! c'est la ruine de ma boutique, il ne faut pas que Miribel soit nommé ! »

Et Miribel ne sera pas nommé !

Car nous en sommes à ce point. Un insupportable fantoche sans honneur, sans patriotisme, sans probité, tient en échec un gouvernement qui a la prétention d'être régulier. Sur un ordre de ce monsieur, nos ministres ne prendront pas une mesure né-

cessaire, indispensable... Ah ! les Prussiens doivent rire à se décrocher la rate !

Mais pour nous, n'est-ce pas à pleurer ! Et quand on songe au jour des luttes prochaines, quand tous, marchant sous le même drapeau pour la vie de la Patrie, nous combattons le combat suprême, on ne peut s'empêcher de frémir.

Et si le sort nous est contraire, si nous sommes encore une fois — la dernière alors — écrasés par l'Allemagne, quels supplices inventerons-nous pour les Floquet, les Freycinet, les Goblet et autres Ferrouillat qui n'ont pas cru devoir mettre à notre tête un homme supérieur comme Miribel, parce que cela déplaisait à M. Boulanger dit Paillette, dit La Blague, dit Ernest !

(J. d'Indre-et-Loire.) HENRY DE BRISAT.

### NOUVELLES MILITAIRES

Les chefs de corps ou de service et les généraux de brigade vont recevoir des instructions dans le but de noter dorénavant les sous-officiers candidats aux Ecoles de Saint-Maixent, Saumur et Versailles, non pas en vue de les favoriser ou de les faire échouer, mais uniquement d'après leur mérite réel, toute appréciation exagérée, dans un sens ou dans l'autre, étant de nature à détruire l'équité du concours.

Quelques mots illisibles se sont trouvés dans la composition d'allemand des candidats à l'Ecole Saint-Cyr.

Le texte ayant été rectifié en certains endroits d'examen et ne l'ayant pas été dans d'autres, le ministre a décidé qu'on ne tiendrait pas compte des fautes provenant des mots dont il s'agit.

On ne recommencera pas la composition.

Un grand Carrousel militaire, organisé par le syndicat de la presse, et au profit des pauvres, aura lieu, demain 17 juin, à Marseille.

MM. Floquet et Peytral y assisteront. Quant à M. de Freycinet, il ne pourra accompagner ses collègues du cabinet, en raison de la discussion de la loi militaire.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

L'ASSAUT D'ARMES

C'est à 3 heures 1/2, aujourd'hui samedi, qu'a lieu l'assaut d'armes que nous avons annoncé hier.

Le général L'Hôte arrive à Saumur à 3 heures.

Le Manège des Ecuyers est décoré avec goût pour recevoir la brillante société qui doit assister à cette fête militaire.

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Le Journal de Maine-et-Loire donne le texte des compositions qui ont été proposées, à Angers, aux enfants des écoles candidates au certificat d'études primaires, le 14 juin dernier. Voici ces documents :

Dictées. — « Trois sortes de terres, d'une nature différente, concourent, avec l'humus, à la composition du sol arable. Ces trois sortes de terres sont : l'argile, la silice et le carbonate de chaux. On appelle argile ou glaise une terre onctueuse, susceptible de s'étirer et de se mouler sur toutes les formes, retenant l'eau, ne la laissant point passer, se fendillant en fragments très durs lorsqu'elle se dessèche. On appelle silice un mélange de sable, de petits cailloux et de matières terreuses participant de la nature du sable et des cailloux. On appelle carbonate de chaux, des matières pierreuses et terreuses dont on pourrait extraire de la chaux. Aucun sol n'est exclusivement composé d'une de ces trois sortes de terres. L'argile pure, la silice pure, le carbonate pur sont improductifs. Mélangées ensemble, ces substances deviennent fertiles. On appelle terre argileuse celle où l'argile domine, terre siliceuse celle dont le sable et les petits cailloux forment la partie principale et terre calcaire celle dans laquelle domine le carbonate de chaux ; on appelle généralement terres fortes celles qui sont très argileuses et compactes et terres légères celles qui sont surtout composées soit de silice, soit de carbonate de chaux et qui sont naturellement très divisées et sans consistance. »

### CHAPITRE III

#### Le drame de la Loire

Raimbault Marinval s'était élancé sur la levée et avait rapidement atteint le bourg de la Chapelle-Blanche.

Une confusion extrême régnait sur la levée couverte par une foule énorme d'habitants qui, déjà, étaient venus y chercher un premier refuge.

Un effrayant spectacle s'offrait aux yeux.

Après avoir pendant longtemps miné la digue, disjoint ses assises, pénétré par une foule d'issues étroites jusqu'aux caves et aux puits du bourg, la Loire avait directement attaqué l'obstacle, devenu bien fragile, que les hommes lui opposaient encore.

Le vent lui était venu en aide, en poussant ses flots contre les talus, et une crue subite de la Vienne, dans la nuit même, avait achevé son œuvre.

Tout à coup, avec un bruit épouvantable, on avait vu la levée s'effondrer, s'ouvrir, et le fleuve, devenu torrent, couper en deux la Chapelle-Blanche et se précipiter dans la vallée.

Les travailleurs s'étaient enlevés en poussant de grands cris, mais leurs cris avaient été couverts par le fracas de la chute, du débirement de la digue et de l'effondrement de plusieurs maisons.

Et le torrent impétueux, jaunâtre, s'était rapidement ouvert sur une largeur de près de deux

cents mètres, se creusant un lit nouveau d'une profondeur de treize mètres, traversant le village et emportant avec lui les maisons, les arbres, les meubles, les bestiaux oubliés, et même, chose horrible à penser, les cercueils défoncés et les cadavres du cimetière !

De chaque côté, les habitants fuyaient en toute hâte, emportant quelques vêtements et quelque part de leur mobilier.

Les eaux furieuses se répandirent dans la campagne, coupèrent la ligne du chemin de fer et enlevèrent les rails, les pavés de la route, les wagons de la station.

Le désastre était immense, irréparable. Il n'y avait plus rien à faire, rien, sinon attendre que la Loire tout entière se fût écoulée dans la vallée.

A mesure, en effet, qu'il se précipitait par la brèche, le fleuve devait baisser en aval, non pas immédiatement sans doute, mais après quelques heures, et déjà, le soir, les habitants de Saumur, à quelques lieues plus bas, constataient un retrait des eaux tellement rapide et imprévu qu'il leur faisait soupçonner le désastre dont la vallée était la victime.

Quelques hommes courageux se jetèrent dans des barques, et, au prix des plus grands efforts, parvinrent à aller de maisons en maisons pour sauver quelques vieillards que l'eau entourait de toutes parts.

A ce spectacle, Raimbault, qui était resté muet jusque-là, s'élança dans un bateau attaché à la levée et flottant sur la Loire.

On crut qu'il voulait, lui aussi, porter secours aux inondés, mais le misérable avait d'autres desseins. Il pensait, non sans raison, que dans le désastre qui frappait subitement le bourg de la Chapelle et les villages voisins, bien des valeurs seraient abandonnées et qu'il parviendrait vite à édifier sa fortune sur les ruines de celles d'autrui, en s'emparant des plus riches épaves.

Ce jeune homme avait tous les vices et toutes les passions. Il avait été chassé successivement de plusieurs collèges, de la demeure de sa tante et de diverses maisons de commerce où il s'était présenté. Partout il s'était montré violent, hypocrite, méchant, dissipateur, ami du luxe et de la paresse et déterminé à amasser à tout prix des richesses. Il avait dû à la fin fuir le pays et se cacher à Paris. Et pourtant il avait été traité avec tendresse, en ses jeunes années, par sa tante Marinval, qui voulait en faire un honnête homme et un notaire, en achetant pour lui l'étude de maître Ducorail. Mais ses mauvais instincts l'avaient entraîné dans le mal, et maître Ducorail lui-même avait dû le renvoyer après quelques pénibles années d'essai.

(A suivre.)



Etude de M<sup>e</sup> LE GRAS, notaire à Loudun (Vienne).

**A CÉDER A LOUDUN**

Pour cause de décès,  
Un bon fonds de Commerce  
**D'ÉPICERIE-MERCERIE**  
BIEN ACHALANDE,  
Exploité autrefois par M<sup>me</sup> SORIN-DUPUY.  
S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, à M<sup>e</sup> LE GRAS.

Etude de M<sup>e</sup> DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

**A VENDRE**  
A l'amiable,

**DEUX MAISONS**  
Avec Jardins  
Et un petit morceau de Terre,  
Situés au bourg de la commune de Saint Clément-des-Levées.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser, soit à M. RENARD, ancien notaire, 8, rue des Boires, à Saumur, soit à M<sup>e</sup> DEGREZ, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE

1<sup>re</sup>. UNE MAISON, située à Saint-Florent, à l'angle de la rue du Port et de la rue de la Pelaine;  
2<sup>me</sup>. 28 ares environ de TERRE, en trois parcelles, aux Prés-Boisseau, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent;  
3<sup>me</sup>. 20 ares environ de VIGNE, au Pont-Fouchard, même commune.  
Ces immeubles appartiennent à M<sup>me</sup> LECLERCQ et à ses enfants.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre prochain,  
**UNE FERME**, située à Beaulieu, commune de Saumur, contenant un hectare soixante ares, clos de murs;  
Et soixante-six ares de pré, dans la Prairie-de-Beaulieu;  
Exploités actuellement par M. DIXMIE.  
S'adresser, pour traiter, à M. GAUTIER.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

**A LOUER**

Pour la Toussaint prochaine,  
**UNE MAISON**  
Avec Jardin clos de murs  
Contenant environ 20 ares,  
ECURIE, REMISES ET SERVITUDES,  
Située au bourg des Rosiers-sur-Loire, avec vue sur la Loire.  
S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers.

UN JEUNE HOMME de 13 ans demande place.  
S'adresser au bureau du journal.

QUINCAILLERIE  
**ROLLAND Frères**  
5, rue d'Orléans  
**SAMUR**

Soufflets à vignes, Lavergne et autres systèmes. Fils de fer galvanisés pour la vigne. Pulvérisateurs Poncelet-Bernard, Japy et Delord. Faux brevetées sans côté, nouveau modèle.

M<sup>lle</sup> **BLIARD** a l'honneur des dames qu'à partir du 1<sup>er</sup> juin elle a pris la suite d'affaires de M<sup>me</sup> FORGEAU, couturière, Grand'Rue, n° 75, dont elle était première ouvrière.  
Saumur, imp. P. GODET.

**COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL INTEROCÉANIQUE**

DE

**PANAMA**

PRÉSIDENT-DIRECTEUR: M. FERDINAND DE LESSEPS

Emprunt de 720 millions  
Emprunt autorisé conformément aux prescriptions de la loi du 21 mai 1836,  
par la loi du 8 juin 1888, mais sans aucune garantie ou responsabilité de l'État

Souscription publique à Deux Millions d'Obligations à Lots  
**ÉMISES A 360 FRANCS**

RAPPORTANT 15 FRANCS PAR AN  
Payables semestriellement les 1<sup>er</sup> Décembre et 1<sup>er</sup> Juin de chaque année  
REMBOURSABLES PAR DES LOTS OU A 400 FRANCS dans un délai maximum de 99 ans.

**TABLEAU DES LOTS TIRÉS CHAQUE ANNÉE**

6 Tirages par an, du 16 Août 1888 au 15 Juin 1913. — 1<sup>er</sup> Tirage le 16 Août 1888.  
3 lots de 500,000 fr. — 3 lots de 250,000 fr. — 6 lots de 100,000 fr., etc.

16 Août.		15 Octobre.		15 Décembre.		15 Février.		15 Avril.		15 Juin.	
Francs.		Francs.		Francs.		Francs.		Francs.		Francs.	
1 lot de	500,000	1 lot de	250,000	1 lot de	500,000	1 lot de	250,000	1 lot de	500,000	1 lot de	250,000
1 —	100,000	1 —	100,000	1 —	100,000	1 —	100,000	1 —	100,000	1 —	100,000
2 lots de	10,000. 20,000	2 lots de	10,000. 20,000	2 lots de	10,000. 20,000	2 lots de	10,000. 20,000	2 lots de	10,000. 20,000	2 lots de	10,000. 20,000
2 —	5,000. 10,000	2 —	5,000. 10,000	2 —	5,000. 10,000	2 —	5,000. 10,000	2 —	5,000. 10,000	2 —	5,000. 10,000
5 —	2,000. 10,000	5 —	2,000. 10,000	5 —	2,000. 10,000	5 —	2,000. 10,000	5 —	1,000. 10,000	5 —	2,000. 10,000
50 —	1,000. 50,000	50 —	1,000. 50,000	50 —	1,000. 50,000	50 —	1,000. 50,000	50 —	1,000. 50,000	50 —	1,000. 50,000

Par an : 366 lots s'élevant à Fr. 3,390,000.

4 Tirages par an, du 16 août 1913 jusqu'à complet amortissement  
2 lots de 500,000 fr. — 2 lots de 250,000 fr. — 4 lots de 100,000 fr., etc.

16 Août.		15 Novembre.		15 Février.		15 Mai.	
Francs.		Francs.		Francs.		Francs.	
1 lot de	500,000	1 lot de	250,000	1 lot de	500,000	1 lot de	250,000
1 —	100,000	1 —	100,000	1 —	100,000	1 —	100,000
1 —	10,000	1 —	10,000	1 —	10,000	1 —	10,000
1 —	5,000	1 —	5,000	1 —	5,000	1 —	5,000
5 lots de	2,000	5 lots de	2,000	5 lots de	2,000	5 lots de	2,000
50 —	1,000	50 —	1,000	50 —	1,000	50 —	1,000

Par an : 236 lots s'élevant à Fr. 2,200,000

Le paiement des lots aura lieu un mois après chaque tirage  
Le remboursement à 400 francs et le paiement des lots seront garantis par un dépôt de Rentes françaises ou de Titres garantis par le Gouvernement Français, conformément aux termes ci-après de la loi du 8 Juin 1888 (art 1<sup>er</sup>, paragraphe 4) :

« Le remboursement de cet emprunt dans un délai maximum de 99 ans et le paiement des Lots seront garantis par un dépôt suffisant, avec affectation spéciale, de Rentes françaises ou de Titres garantis par le Gouvernement Français. »

Indépendamment de l'amortissement qui se fera chaque année par le paiement des lots, l'amortissement à 400 francs commencera à partir de 1913.  
Le dépôt en Rentes françaises ou titres garantis par le Gouvernement Français sera administré par une Société civile spéciale, indépendante de la Compagnie de Panama.

**Prix d'Émission payable comme suit :**

1 <sup>er</sup> Versement	20 fr. en souscrivant	20 fr.
2.	40 fr. à la répartition (du 5 au 10 juillet 1888)	40
3.	60 fr. du 20 au 25 Août 1888, sous déduction des intérêts acquis à raison de 4 0/0 l'an.	59 84
4.	60 fr. du 5 au 10 Novembre 1888	59 18
5.	45 fr. du 5 au 10 Février 1889	43 44
6.	45 fr. du 5 au 10 Mai 1889	43 10
7.	45 fr. du 5 au 10 Août 1889	42 60
	45 fr. du 5 au 10 Novembre 1889, sous déduction des intérêts à raison de 4 0/0 l'an jusqu'au 1 <sup>er</sup> Décembre 1889	41 18
	Total.	349 34

**La Souscription sera ouverte et close le 26 Juin 1888**

- A la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique, 46, rue Caumartin
- A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Chartras.
- Au Comptoir d'escompte de Paris, 14, rue Bergère.
- A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.
- A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.
- A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 54, rue de Provence.
- A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.
- Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.
- A la Banque d'Escompte de Paris, place Ventadour.
- A la Banque Franco-Egyptienne, 3 et 5, rue Saint-Georges.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences en province et à l'étranger et chez leurs correspondants en France et à l'étranger

**AVIS M. NEVEU Raphaël,**  
courtier en vins à Saint-Hilaire-Saint-Florent, fait savoir à Messieurs les Propriétaires qu'il a vendue plusieurs milliers de fûtaillies fraîches vides à des prix avantageux.

**A VENDRE**  
Au Comptant  
Fûts vides à retourner  
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique;  
Vin rouge nouveau à 80 fr.;  
Vin rouge supérieur à 100 francs;  
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.  
Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés  
Des échantillons sont envoyés sur demande.

**CIDRES**  
Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 11.  
Prix très avantageux.

**A VENDRE**  
UNE EXCELLENTE  
**MACHINE A VAPEUR**  
Force de 8 chevaux

De chez Nassivel, à Nantes. — S'adresser à M. DE LÉPINE, à Dampierre, près Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
Par adjudication volontaire  
En l'étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire, Le DIMANCHE 24 juin 1888, à midi,  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, impasse des Boires,  
Appartenant à M<sup>me</sup> BLONDEAU, comprenant : Maison d'habitation, vaste Hangar et Atelier, Jardin contenant 7 ares 65 centiares.  
Sur la mise à prix de : 6,500 fr.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M. LANGLOIS, expert à Saumur, ou à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

UN JEUNE HOMME demande une place dans un bureau ou dans une administration.  
S'adresser au bureau du journal.

**VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE**  
**LIEBIG**  
PRÉCIEUX POUR MALADES ET MÉNAGES  
Depuis 1867, les plus hautes récompenses aux grandes Expositions Internationales  
Hors concours depuis 1885  
SE MÉFIER DES IMITATIONS  
Exiger la signature du Docteur V. LIEBIG en creux bleu sur l'étiquette  
Se vend chez les Épiceries et Pharmaciens